

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
AU SUJET DU PREAVIS No. 7/11

Objet du préavis	Réfection des captages des sources de Plan Traitement aux UV au réservoir des Fossés- Dessus
Opération proposée	Travaux de réfection des captages des sources de Plan et travaux pour la mise en place d'un système ultraviolet dans le réservoir des Fossés-Dessus
Réalisation	Automne 2011
Coût de l'opération	Fr. 440'000.-
Financement	Par trésorerie et/ou emprunt
Durée d'amortissement	30 ans
Planification de la dépense	Pas prévu dans le plan d'investissement présenté avec le budget 2011

Remarques :

La rénovation des captages de Plan avec le traitement UV ne figure pas dans le plan d'investissement 2011 comme mentionné ci-dessus. Le montant de Fr. 440'000.- est donc un supplément d'investissement.

Cette dépense ne sera pas amortie , par annuités égales, en 30 ans, comme cité dans le décret du préavis, mais par un prélèvement au fond de réserve « renouvellement SI Eau » compte du bilan No. 9281.4, qui s'élevait au boucllement des comptes 2010 à Fr. 832'839.15.

Amendement

Sous réserve de son acceptation par le Conseil, la Cofin propose de modifier le décret du préavis par l'amendement suivant :

L'amortissement sera fait par un prélèvement au fond de réserve « renouvellement SI Eau » compte du bilan No. 9281.4, qui s'élevait au boucllement des comptes 2010 à Fr. 832'839.15.

Conclusion

Compte tenu de ce qui précède, la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, préavise positivement à l'octroi de ce crédit.

Le rapporteur :

Olivier Gétaz

Aubonne, le 13 septembre 2011